

Ref 031 / CNONCA/2020

A Monsieur le Directeur General

De la CNAS

Ben Aknoun Alger

Objet : Demande de report de délai pour les déclarations parafiscales.

Monsieur,

La crise sanitaire qui a atteint notre pays nous impose de prendre des mesures exceptionnelles pour accompagner les employeurs cotisants dont l'activité se trouve impactée par la pandémie qui sévit et qui n'a pas épargnée notre pays. Cette crise constitue un réel cas de force majeure qui mérite un accompagnement.

Notre organisation compte plus de 2.000 cabinets de comptabilité disséminés à travers le territoire national. Ces cabinets ont la charge de tenir la comptabilité de leurs clients, y compris la production des documents parafiscaux.

En effet, nombreux sont les employeurs cotisants qui ont réduit leurs activités et leurs déplacements, ce qui se répercute inévitablement sur leurs obligations déclaratives qui ne peuvent être remplies dans les délais requis.

Ces derniers, ont souhaité exprimer par notre biais, le vœu que la Caisse Nationale de Sécurité Sociale puisse leur accorder le report des futures échéances, en attendant que la situation sanitaire se stabilise.

Ainsi, notre démarche consiste également à vous demander, de bien vouloir examiner la possibilité de reporter les prochaines échéances parafiscales.

Dans cette période particulière, nous sommes convaincus des mesures que vous voudriez bien prendre.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.



رئيس المجلس الوطني
البيشمري فتاح